

Procédure pour faire une demande d'investissement

Septembre à décembre

1. Remplir un formulaire de demande pour un projet ou un appareil médical (Pour accéder au formulaire : www.fondationssse.ca/nous-joindre)
2. Faire signer le formulaire par les personnes identifiées sur le celui-ci;
3. Déposer le formulaire à la Fondation, par courriel (amelie_vallee_energie@ssss.gouv.qc.ca) ou en personne au bureau de la Fondation (local 1-129 Centre de formation et de services).

Janvier

4. La directrice générale de la Fondation évalue la pertinence des demandes en lien avec les critères du CIUSSS-MCQ (validation avec la haute direction);

Février

5. Le comité d'attribution des fonds de la Fondation sélectionne les projets et appareils médicaux qui pourront être financés selon le budget disponible pour l'année en cours.

Mars et avril

6. Adoption des investissements annuels par le C.A. de la Fondation
7. Dévoilement des investissements annuels en conférence de presse

Avril à septembre

8. La Fondation autorise l'envoi des requêtes d'achat pour les investissements qui ont été adoptés.

Veillez prendre note que la Fondation privilégiera les projets ou les appareils médicaux qui favoriseront le développement et le rehaussement de la qualité des soins.

